



Schéma sectoriel
Appui aux entreprises
Information et Intelligence économiques

SOMMAIRE

I. Introduction	4
II. Contexte	5
Périmètre :	5
Enjeux :	5
L'éco système et la place des CCI	7
III. Cartographie dans les CCI du Grand Est	8
Compétences :	8
Ressources :	10
IV. Eléments de stratégie et feuille de route	10
Axe 1 : développer les bases de données et de connaissance	10
Axe 2 : renforcer les observatoires et études économiques	10
Axe 3 : diffuser l'information vers les cibles définies	11
Axe 4 : déployer les outils de veille dans le Grand Est	11
Axe 5 : être présents et actifs dans les dispositifs de gouvernance ou de concertation	11
V. Gouvernance du schéma sectoriel	12
Mise en œuvre et suivi des actions	12
Indicateurs	12
Partenariats	12
VI. Conclusion	13
VII. Rédacteurs - Commission Régionale de Coordination	14

I. INTRODUCTION

Environnement réglementaire des schémas sectoriels

Les schémas sectoriels sont élaborés par la CCI de Région et s'inscrivent dans le cadre de la stratégie régionale. Ils doivent respecter les normes d'intervention adoptées par CCI France et, notamment, la norme comptable 4.9, et être en cohérence avec le SRDEII de la Région Grand Est.

Les domaines ou thématiques ont été précisés par le décret n°2016-1894 du 27 décembre 2016 relatif à l'organisation et au fonctionnement des chambres de commerce et d'industrie en application de la loi n°2016-298 du 14 mars 2016.

Il en ressort que l'information et l'intelligence économiques font partie des schémas sectoriels obligatoires dans le cadre des actions d'appui aux entreprises.

La loi précise par ailleurs, que les schémas sectoriels doivent être adoptés par l'Assemblée Générale de la CCI de Région avant le 31 juillet 2017. Le calendrier institutionnel de la CCI Grand Est étant arrêté, les schémas sectoriels seront soumis à son Assemblée Générale du 3 juillet 2017.

La rédaction du schéma sectoriel est confiée à la commission de coordination *Information et intelligence économiques* de la CCI Grand Est, commission présidée par Dominique Lemelle. La commission définit les grands axes de travail au niveau régional pour la prochaine mandature, précise l'organisation et la gouvernance et détermine les indicateurs de suivi en donnant priorité aux indicateurs de la norme 4.9.

Le projet de schéma est ensuite présenté au Bureau de la CCI Grand Est pour avis avant d'être soumis à son Assemblée Générale pour approbation.

II. CONTEXTE

Périmètre :

Les CCI du Grand Est ont choisi de regrouper deux thématiques, à savoir l'information économique et l'intelligence économique, dans un seul schéma qui englobe ainsi l'ensemble des enjeux liés à la gestion et la production de l'information au sein des CCI. Ce schéma ne prend pas en compte l'administration des fichiers consulaires qui sera intégrée dans le schéma sectoriel dédié aux formalités.

Ce périmètre reflète la volonté des CCI du Grand Est de placer la maîtrise de l'information et les datas en appui de leur stratégie et de leur vision du développement des entreprises et des territoires. Cette mission doit s'affirmer comme un outil transversal au service des entreprises, des territoires, des élus et des services des CCI, et de leurs partenaires.

Rappel :

L'information économique recouvre l'ensemble des actions visant à produire (études et observatoires), à collecter (enquêtes) et à diffuser des données (alertes, newsletters ou sites internet).

L'intelligence économique concerne l'ensemble des activités coordonnées de collecte, de traitement, d'analyse, de diffusion et de protection de l'information utile aux acteurs économiques, et obtenue légalement. En France, la plupart des experts y ajoute les actions d'influence et de notoriété. Elle se distingue de l'espionnage économique et/ou industriel car elle se développe ouvertement et utilise uniquement des moyens légaux.

Enjeux :

Le schéma sectoriel *Information et intelligence économiques* veut répondre à un double enjeu qui s'impose aux entreprises, aux collectivités et aux CCI elles-mêmes :

- l'enjeu de la connaissance du territoire,
- l'enjeu informationnel qui concerne les entreprises comme les organisations, et singulièrement les opérateurs du développement économique.

1^{er} enjeu : l'enjeu de la connaissance du territoire et des entreprises (information économique)

La production et l'analyse des données sont au centre des décisions des entreprises et des collectivités, et sont devenues un de leurs moteurs stratégiques. La production de données explose tandis que les coûts de collecte, de stockage et de traitement s'effondrent. Point de départ de toute réflexion stratégique, la donnée acquiert ainsi une valeur croissante. Pendant plusieurs décennies, l'environnement de la production de données était relativement stable et défini. Les données étaient produites plutôt pour un usage interne aux organisations et leur exploitation nécessitait de lourds investissements. Or avec l'avènement de l'internet, a émergé l'ère du big data et des 3V : volume considérable de data, variété des informations, des sources et des typologies de données, vitesse de traitement de l'information (compression du temps entre création, collecte et partage des données).

Grands opérateurs et start up se positionnent sur la production de données, leur collecte, leur stockage et leur restitution.

Big, small, smart, open : l'univers des data s'étoffe et requiert le développement de nouveaux outils et l'acquisition de nouvelles compétences.

2^{ème} enjeu : l'enjeu informationnel qui impacte l'organisation des entreprises et des opérateurs du développement économique (intelligence économique)

Avec le web plus participatif développé ces dernières années (Web 2.0) et les outils de partage, l'accès à l'information à valeur ajoutée n'est plus réservé aux professionnels de la documentation. La simplification des procédures d'interrogation rend la collecte d'information plus facile et plus rapide. Le veilleur dispose ainsi du temps, de la possibilité et de la capacité d'interpréter les informations collectées. Cette évolution est d'autant plus nécessaire que les rythmes de la compétition se sont accélérés (cycles technologiques courts, vélocité sur les marchés, mouvements stratégiques rapides) et qu'il devient donc urgent d'abolir les barrières entre recueil et analyse afin de rendre les organisations plus réactives et agiles.

A cette croissance de l'information (on parle parfois « d'infobésité »), s'ajoute l'accélération de son obsolescence. Les informations, de plus en plus nombreuses, doivent être traitées et vérifiées rapidement, analysées immédiatement pour optimiser leur pertinence, parfois diffusées instantanément afin que l'ensemble du dispositif stratégique soit informé en temps réel.

Ce changement de paradigme, pose clairement la question des moyens consentis aujourd'hui par les organisations pour répondre aux enjeux de l'information et de l'analyse stratégiques.

Ainsi, dans une économie mondialisée et en pleine transformation numérique, l'intelligence économique (au même titre que l'innovation) constitue un enjeu pour les entreprises. Les plus innovantes, les plus agiles, celles qui investissent dans la R&D, celles qui protègent leur patrimoine immatériel sont aussi celles qui exportent le plus et qui sont les moins sensibles aux aléas conjoncturels. L'articulation entre innovation et exportation conditionne leur compétitivité et leur présence durable sur les marchés en croissance. Dans ce contexte, l'intelligence économique leur permet de développer le management de l'information au sein de leur organisation qui donne une dimension supplémentaire aux réflexions stratégiques. C'est donc bien d'un triptyque « innovation / export / intelligence économique » dont dépend maintenant la compétitivité des entreprises.

Il en est de même pour les opérateurs du développement économique (réseaux d'entreprises, chambres consulaires, collectivités territoriales, services déconcentrés de l'Etat, ...) également confrontés à des contraintes fortes : migrations des compétences, relocalisations/délocalisations d'entreprises, clusterisation de l'économie ...

Dans ce contexte, ils doivent appréhender finement leur environnement et ses dynamiques, analyser les risques et les opportunités, piloter des stratégies de différenciation, de développement et d'influence.

L'éco système et la place des CCI

Pour l'information économique :

Les CCI sont de longue date des acteurs majeurs de la production de données sur les entreprises et les territoires. Les données collectées sur les territoires et les analyses produites par les CCI ont traditionnellement constitué des outils d'aide à décision pour les acteurs économiques et politiques locaux.

De nombreux organismes publics et privés sont présents en région en matière de production d'information économique. Aux fournisseurs publics traditionnels (INSEE, Banque de France, URSSAF ...) s'ajoutent les agences spécialisées de collectivités territoriales.

En matière de fichiers d'entreprises business to business (B2B), l'offre est également assez abondante, notamment en ligne, de la part de producteurs privés nationaux ou étrangers. D'une fonction de collecte et de stockage de la donnée, les CCI sont ainsi amenées à se repositionner sur une activité d'enrichissement, de croisement de ces données pour produire des outils d'analyse à l'usage de tous les opérateurs du développement économique et des entreprises.

Pour l'intelligence économique :

Le rôle des CCI est de permettre aux entreprises à potentiel de développer leur capacité d'anticipation et d'adaptation, leur agilité et leur créativité. Dès lors, l'enjeu pour les CCI est d'engager un processus d'industrialisation et de démocratisation de l'intelligence économique pour permettre à toutes les entreprises de se tourner vers les secteurs et marchés d'avenir.

Un programme de soutien à l'intelligence économique porté par la CCI Alsace est développé depuis le début des années 2000, en relation avec l'Etat et le Conseil Régional ; il vise à diffuser les concepts de l'intelligence économique principalement auprès des entreprises.

En 2016, un Commissaire à l'Information Stratégique et à la Sécurité Economique (CISSE) est institué par le gouvernement avec la création d'un service à compétence nationale dénommé Service de l'Information Stratégique et de la Sécurité Economiques. Le CISSE pilote et anime son réseau de délégués en poste dans les DIRECCTE pour la mise en œuvre de la politique d'intelligence économique territoriale. Ces derniers sont en appui de l'autorité préfectorale dans les régions.

Depuis un décret de 2009, il existe une Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI). La loi de programmation militaire 2014 à 2019 renforce son autorité en matière de défense et de sécurité des systèmes d'information. Dans le prolongement d'une réflexion interministérielle sur l'avenir de l'action territoriale en matière de sécurité numérique, l'ANSSI s'est dotée d'un dispositif d'action visant à soutenir le tissu économique et les institutions à l'échelle régionale.

Les référents de l'ANSSI en régions, tous spécialistes de la sécurité du numérique, œuvrent en synergie avec les structures et les autorités régionales existantes pour prévenir les

incidents et sensibiliser les acteurs locaux du public et du privé aux bonnes pratiques informatiques.

Dans le cadre du schéma sectoriel *Information et intelligence économiques*, les CCI du Grand Est se sont fixé un triple objectif :

- doter les entreprises des outils et moyens nécessaires à leur transformation dans une économie de la connaissance en plein développement ;
- faire de la région Grand Est un territoire d'intelligence collective où l'accès à l'information est facilité et soutenu ;
- renforcer les CCI dans leur rôle de collecte, de gestion et d'analyse de l'information économique.

III. CARTOGRAPHIE DES COMPETENCES

Compétences développées par les CCI du Grand Est :

Les CCI travaillent en direction de trois cibles qui ont chacune leurs propres besoins et attentes :

- les entreprises : elles sont sensibilisées, informées et accompagnées dans les problématiques de connaissance de leur environnement et de gestion de l'information et des données ;
- les institutions, notamment les collectivités, qui ont besoin d'outils d'aide à la décision pour mettre en œuvre de la manière la plus efficace leurs politiques de développement économique ;
- les services des CCI pour lesquels l'information et l'intelligence économiques viennent enrichir les actions.

Les CCI ont développé des compétences, parfois réparties dans toutes les CCI, parfois mises en œuvre par quelques unes seulement, parfois spécifiques à une ou deux d'entre elles.

Produits et actions des CCI du Grand Est

Activités	Information	Observatoires, études et enquêtes économiques	Etudes territoriales	Intelligence économique et veille
Mises en oeuvre dans toutes les CCI du Grand Est	Chiffres clés annuels à différentes échelles	Observatoire du commerce	Etudes territoriales (restructuration commerciale, revitalisation, faisabilité de zones d'activité ...)	
	Sites web d'information économique ou pages dédiées		Urbanisme réglementaire (avis SCOT & PLU par exemple) -	

Mises en œuvre dans quelques CCI	Revue de presse	Enquêtes de conjoncture/notes de conjoncture	Diagnostiques territoriaux	Notes de veille thématique
		Enquêtes thématiques/enquêtes flash/monographie sectorielles		Accompagnement des entreprises à la veille
		Etudes économiques (investissements étrangers, centres de décision, enseignement supérieur ...)		Mise en place de dispositifs de veille dans les entreprises
Spécifiques à 1 ou 2 CCI T	Autres observatoires thématiques (international, usages numériques, commande publique...)	Notes de veille thématique		Sensibilisation à l'intelligence économique (programme de conférences et ateliers)
				Plate forme de veille mutualisée (outil de collecte automatisée)
				Expertise « magasins d'usine »

Ressources des CCI :

Nombre d'ETP et répartition dans les CCI territoriales

Les ETP comptent le temps passé par l'ensemble des collaborateurs travaillant sur les actions citées dans le paragraphe précédent, même s'ils ne sont pas rattachés aux services directement concernés (par exemple : le temps passé par un conseiller commerce pour produire l'observatoire du commerce est intégré même s'il n'est pas rattaché à la direction Etudes. Mais son temps de conseil et d'accompagnement n'est pas pris en compte).

CCI Territoriale	Nbre d'ETP
CCI Grand Est Antenne Champagne Ardenne	2,30
CCI T des Ardennes	0,25
CCI T de Troyes et de l'Aube	2,80
CCI T de la Marne	3,00
CCI T de Haute Marne	1,50
CCI T de la Meuse	0,20
CCI T de Meurthe et Moselle	3,50
CCI T de Moselle	3,50
CCI T des Vosges	1,00
Service Lorraine GE	0,25
CCI T Alsace Eurométropole	11,00
TOTAL	29,30

IV. ELEMENTS DE STRATEGIE ET FEUILLE DE ROUTE

Afin d'atteindre le triple objectif qu'elles se sont fixé, les CCI du Grand Est proposent de travailler sur cinq axes stratégiques en s'appuyant sur leurs actions et leurs compétences (communes ou spécifiques).

Axe 1 : développer les bases de données et de connaissance

Objectif : intégrer les CCI du Grand Est dans les dynamiques liées aux big et smart data

Actions :

- expérimenter les process liés au Big data en lien avec le projet national d'entrepôt de données porté par CCI France ;
- faire converger les outils de gestion des bases de données et de cartographie de l'information (intégration de CCI Map ou du Scan Industrie du futur...) ;
- harmoniser les sources et l'utilisation des données exploitées par les CCIT ;
- se coordonner avec la Région Grand Est dans le cadre du SRDEII et de son projet *Big Data Grand Est*.

Axe 2 : renforcer les observatoires et études économiques

Objectif : faire collectivement des CCI du Grand Est des producteurs de connaissance reconnus

Actions :

- homogénéiser et agréger de grands indicateurs et chiffres clés ;
- organiser la réponse aux besoins d'observation sectorielle ou thématique dans les domaines d'actions régionaux et territoriaux des CCI (export, transfrontalier, industrie, innovation, numérique, etc.) ;
- favoriser la convergence des enquêtes et études (baromètres de conjoncture, études des flux de consommation), réalisées par les CCIT.

Axe 3 : diffuser l'information vers les cibles définies

Objectif : mettre à disposition des décideurs l'information économique avec les outils les plus performants

Actions

- contribuer à la production de contenus communs pour les sites web ;
- engager une réflexion commune sur la diffusion des productions des CCI notamment à travers les réseaux sociaux ;
- se mettre en conformité avec la nécessité de l'open data.

Ces trois premiers axes de travail ne pourront pas se limiter au périmètre géographique du Grand Est compte tenu des enjeux importants liés au positionnement particulier de la région dans un espace transfrontalier comprenant quatre pays limitrophes (Belgique, Luxembourg, Allemagne et Suisse). Par ailleurs, les problématiques économiques ne tiennent que peu compte des frontières administratives ; les périmètres pourront donc être variables et à différentes échelles en fonction des besoins.

Axe 4 : déployer les outils de veille dans le Grand Est

Objectif : proposer et diffuser des méthodes et proces d'intelligence économique au sein des entreprises et des organisations

Actions

- présenter et déployer une offre IE en appui aux autres accompagnements (export, innovation, transition numérique) dans les entreprises et leurs groupements, et chez les autres acteurs du développement économique ;
- déterminer les besoins des entreprises en matière de gestion des données et préparer leur accompagnement.

Axe 5 : être présents et actifs dans les dispositifs de gouvernance ou de concertation

Objectif : positionner les CCI dans l'écosystème régional de l'information économique et de l'intelligence économique

Actions

- définir les instances régionales où les CCI doivent être présentes ;
- coordonner les participations à ces instances.

La feuille de route en matière d'information économique et d'intelligence économique devra également tenir compte des autres schémas sectoriels : industrie, développement durable, commerce, hôtellerie, aménagement du territoire et développement territorial, économie numérique, transfrontalier.

Elle devra également s'aligner sur la stratégie commune des CCI du Grand Est et pourra donc s'adapter en cours de mandature en fonction de ces contingences.

V. GOUVERNANCE - MISE EN ŒUVRE -SUIVI

Mise en œuvre et suivi des actions

Les services opérationnels liés à l'information économique et à l'intelligence économique étant sous la responsabilité des CCI territoriales, il reviendra à chacune d'entre elles de s'assurer sur son territoire de référence de la bonne exécution des actions inscrites au présent schéma sectoriel, et qu'elle aura choisi de retenir.

Les CCI territoriales s'organiseront pour fournir à la CCI Grand Est l'ensemble des résultats correspondant aux actions prévues par le présent schéma sectoriel afin que la CCI de région les consolide.

La commission de coordination établira chaque année un bilan des actions et décidera de leur poursuite ou de la mise en œuvre de nouvelles actions si nécessaire. Elle proposera à la gouvernance de la CCI Grand Est toutes modifications ou adaptations qu'elle jugera utiles au regard de l'évolution de l'environnement économique et des politiques publiques.

Indicateurs

L'information économique et l'intelligence économique recouvrent deux périmètres de la norme 4.9.

Pour l'information économique (programme A08 – information économique) :

- Nombre d'études (observatoires, études, enquêtes, notes pour prises de position ...);
- Nombre de consultations/visites sur les sites Web d'information économique des CCI.

Pour l'intelligence économique (programme A04 – Innovation & intelligence économique) :

- Nombre d'entreprises sensibilisées à l'intelligence économique ;
- Nombre d'entreprises accompagnées pour l'intelligence économique.

Partenariats et gouvernance

Dans le cadre du SRDEII, la Région Grand Est souhaite créer un outil d'agrégation partagé entre les producteurs de données afin de mettre en commun les données économiques et les indicateurs. L'objectif affiché est de renforcer l'efficacité de l'action publique vers les entreprises. La CCI Grand Est est un partenaire cité dans le SRDEII pour cette action.

Les politiques publiques menées au niveau national en matière d'intelligence économique visent notamment à développer des écosystèmes favorables aux entreprises. En ligne avec les préconisations de la plate-forme Etat-Région du 30 mars 2016 et les orientations adoptées au niveau national entre l'Etat, Régions de France et le réseau consulaire, une nouvelle organisation de la gouvernance des politiques publiques en matière d'intelligence économique est en cours de déploiement dans les régions.

Les CCI du Grand Est s'inscriront complètement dans cette nouvelle gouvernance et participeront pleinement aux différentes conférences présidées par le Préfet et le Président de Région.

VI. CONCLUSION

Dans le cadre du schéma sectoriel *Information et intelligence économiques*, les CCI du Grand Est se sont fixé trois objectifs et cinq axes de travail

3 objectifs :

- doter les entreprises des outils et moyens nécessaires à leur transformation dans une économie de la connaissance en plein développement ;
- faire de la région Grand Est un territoire d'intelligence collective où l'accès à l'information est facilité et soutenu ;
- renforcer les CCI dans leur rôle de collecte, de gestion et d'analyse de l'information économique.

5 axes de travail :

- développer les bases de données et de connaissance ;
- renforcer les observatoires et études économiques ;
- diffuser l'information vers les cibles définies ;
- déployer les outils de veille dans le Grand Est ;
- être présents et actifs dans les dispositifs de gouvernance ou de concertation.

VII. ANNEXE

REDACTEURS - COMMISSION DE COORDINATION REGIONALE "INFORMATION ET INTELLIGENCE ECONOMIQUES "

Elus - CCIT d'origine	NOM	Prénom
Alsace Eurométropole	BRUNISSEN	Dominique
Alsace Eurométropole	HAGET	Jean-Michel
Alsace Eurométropole	HIRN	Francis
Alsace Eurométropole	RULEWSKI	Serge
Ardennes	RODRIGUES DE OLIVEIRA	Virginie
Haute-Marne	TURLAN	Arnaud
Marne	BUR	Marie-Aude
Meurthe et Moselle	BARBARAS	Vincent
Meuse	COURTAUX	Olivier
Moselle	SASSO	Eric
Troyes et Aube	LEMELLE (Président)	Dominique
Troyes et de l'Aube	CAILLOT	Linda
VOSGES	JOLY	Jean-Claude

CCIT d'origine	Nom	Prénom
----------------	-----	--------

Secrétaire ↓

Alsace Eurométropole	DEMISSY	Maryse
----------------------	---------	--------

Groupe technique ↓

Moselle	SCHILTZ	Noelle
Marne	TRIKI	Mouna
Meurthe et Moselle	BERNARDE	Erwan